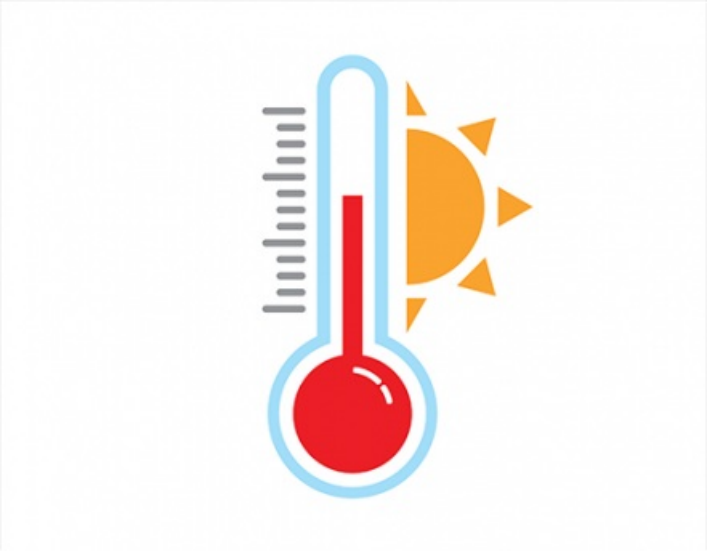
Plan Canicule : inscription sur le registre communal

Comme chaque année, le CCAS met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées.

La finalité du registre est de pouvoir disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.



En cas de fortes chaleurs, des employés du CCAS contacteront ces personnes afin de veiller à leur santé et leur bien-être et pour leur rappeler des consignes de prudence.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou à la demande d'un tiers avec son accord.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il suffit de contacter le Pôle Animation Seniors au 03 26 54 54 19 ou via leformulaire contact.
La fiche d'inscription est à retrouver ci-joint.

Les 4 niveaux d'alerte du Plan Canicule :

Ce plan prévoit quatre niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

Niveau 1 - veille saisonnière

Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre de chaque année et comporte notamment la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive. Il est automatiquement désactivé le 15 septembre, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

Niveau 2 - avertissement chaleur

Ce niveau correspond soit à un pic de chaleur limité à un ou deux jours, soit à une approche des seuils des indicateurs météorologiques avec des prévisions annonçant une intensification de la chaleur dans les jours suivants (c'est l'amorce de l'arrivée d'une canicule). Cela permet d'anticiper et/ou de préparer les mesures à mettre en place, en particulier celles touchant à la mobilisation de personnels à la veille des fins de semaine ou des jours fériés. Il s'agit également d'une approche de mise en place progressive des mesures de lutte contre les effets d'une canicule (mise en place de mesures d'information et de communication à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS)).

Niveau 3 - alerte canicule

Ce niveau est déclenché par les préfets de départements, en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS), sur la base du passage en vigilance orange canicule dans la carte de vigilance de Météo-France. A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en œuvre par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

Niveau 4 - mobilisation maximale

Ce niveau correspond à un passage en vigilance rouge canicule dans la carte de vigilance de Météo-France. Il correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC), qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.

Rappel de quelques pratiques à adopter en cas de fortes chaleurs :

- **S'hydrater régulièrement** : boire au minimum 1,5 litre d'eau par jour, et idéalement plus de 2 litres en cas de forte chaleur.
 Eviter l'alcool et privilégier l'eau, les jus de fruits dilués ou les bouillons.
- **Eviter les expositions prolongées au soleil** , surtout entre 11h et 17h.
- **Maintenir son logement au frais** : fermer volets, rideaux et fenêtres côté soleil en journée, et aérer la nuit ou tôt le matin.
- **Limiter les sorties et activités physiques** aux heures les plus chaudes.
- **Se rafraîchir régulièrement** : prendre des douches tièdes, utiliser des linges humides sur le corps (nuque, bras, jambes) ou un brumisateur.

En savoir plus

Contact

Services aux Seniors
1, allée Gallice
Tél : 03 26 54 54 19

Formulaire contact

CANICULE INFO SERVICE :
0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
du lundi au samedi de 8h à 20h, du 1er juin au 31 août

Documents
Fiche inscription Plan Canicule